

Conseil de quartier Sainte-Thérèse -de-Lisieux

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL du conseil d'administration du Conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, tenue le lundi 17 novembre 2025 à 19h, au centre des Loisirs La Sablière, 156 rue Bertrand, G1B 1H7.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M. Alain Beaudoin – Secrétaire (2027)

M. Yanick Beaudoin – administrateur (2026)

M. Félix Côté - administrateur (2027)

M. Alexandre Leroux – administrateur (2026)

Mme Alla Mitriashkina – administratrice (2027)

Mme Marie-Claude Rousseau - présidente (2026)

Absences :

Élisa Verreault, trésorière (2026) - membre démissionnaire

IL Y A QUORUM

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations publiques

Mme Mélanie Sauvé, conseillère du district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Mme Élodie Racine-Lacombe, coordonnatrice pour la Maison des Jeunes

Outre les personnes mentionnées, trois personnes ont assisté à la rencontre du 17 novembre 2025.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2025
4. Période d'information de la conseillère municipale
5. Présentation de la Maison des Jeunes, par Mme Élodie Racine-Lacombe
6. Dossiers particuliers du Conseil de quartier
7. Période de questions et commentaires du public

8. Correspondance
9. Divers
10. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Marie-Claude Rousseau, présidente, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. L'ouverture est proposée par M. Alain Beaudoin et secondée par M. Alexandre Leroux.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marie-Claude Rousseau fait la lecture de l'ordre du jour. Ce dernier est proposé par M. Yanick Beaudoin et secondé par M. Félix Côté.

3. Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2025

- Des correctifs appropriés seront apportés au sujet procès-verbal du 15 septembre 2025 pour certaines coquilles linguistiques.
- L'adoption du procès-verbal (avec correctifs) est proposée par M. Yanick Beaudoin et secondée par M. Félix Côté.

4. Période d'information de la conseillère municipale

Mme Mélanie Sauvé, nouvellement arrivée en poste, dit ne pas être au courant de tous les dossiers, mais assure qu'elle le fera dans prochaines semaines. Son but est de faire rayonner Ste-Thérèse-de-Lisieux, de faire connaître et publiciser le Conseil de quartier pour avoir une meilleure participation citoyenne aux réunions mensuelles du Conseil.

5. Présentation de la Maison des jeunes (MDJ) par Mme Élodie Racine-Lacombe

Mme Racine-Lacombe, coordonnatrice à la Maison des jeunes de Beauport qui fête ses 40 ans cette année, mentionne que la MDJ réunit des jeunes de 11 à 17 ans dans un milieu sécuritaire en accueillant afin qu'ils puissent devenir des citoyens actifs et responsables. Présentation des différents services offerts à la Maison des jeunes. La conseillère du district aimera qu'on puisse faire un jumelage aîné-ados avec l'aide de plusieurs intervenants et du Conseil de quartier.

6. Dossiers particuliers du Conseil de quartier

- Coptation de membres au conseil d'administration : Présentation de Mme Daniela Furrer Soliz qui désire faire partie du CA du conseil de quartier : a obtenu les signatures nécessaires; la nomination est acceptée à l'unanimité. Une autre dame intéressée sera aussi contactée par Mme Marie-Claude Rousseau.

- Communications : gestion de l'espace Google Workspace et de la page Facebook.

Marcel Pépin n'est plus en charge (démission). M. Alain Beaudoin accepte la charge et sera secondé par Félix Côté. M. Alexandre Leroux accepte la gestion de la page Facebook. But : rendre plus visible et plus accessible la page Facebook et y inclure la nouvelle image de marque des conseils de quartier.

- Plan d'action 2025-2026 du conseil de quartier : les 3 objectifs stratégiques du plan de 2024-2025 étaient de se faire connaître, de connaître les enjeux qui touchent les citoyens du quartier, et d'agir pour notre milieu. Mme Marie-Claude Rousseau aimerait qu'on se focalise sur le plan d'action pour être cohérent avec les objectifs et avec ce qu'on veut être comme conseil de quartier. Il y aura une rencontre d'une heure avant la prochaine réunion du conseil de quartier en décembre pour en discuter.

- Résolution sur le renforcement des conseils de quartier (vote) :

Le conseil a été approché par des citoyens dans le but de proposer des changements pour renforcer le rôle des conseils de quartier (rôle trop restreint, citoyens pas assez consultés). Point d'information de la ville par M. Dave Gagnon-Pelletier : ne veut pas influencer la décision, mais explique le point de vue de la Ville à ce sujet.

Vote à 4 contre trois en faveur de la proposition numéro 1, qui est de tenir des états généraux sur les conseils de quartier pour redéfinir leur rôle. Mme la présidente communiquera la réponse avec la personne concernée.

- Retour sur la formation pour les administrateurs des conseils de quartier du 7 octobre 2025 et carte interactive :

M. Félix Côté a trouvé la formation très intéressante, voit mieux le rôle du conseil, beaux projets présentés. M. Dave Gagnon-Pelletier dit que la Ville offre des formations pour les nouveaux administrateurs. Un guide qui présente le rôle du conseil de quartier est disponible en ligne.

- Carte interactive : a beaucoup été consultée (57 entrées) avec commentaires.

Mme la conseillère la trouve particulièrement utile. Mme la présidente aimerait que le conseil produise un premier rapport des constats afin de faire état de la situation de la sécurité routière dans le quartier. La présidente se propose pour faire la synthèse de l'outil avec les données et commentaires reçus.

- Trésorerie : remplacement de signataire et remboursement de frais

- M. Alexandre Leroux est intéressé à la trésorerie; proposé par M. Félix Côté et secondé par M. Alain Beaudoin.
- 3^e signataire : M. Félix Côté est intéressé; Mme Marie-Claude Rousseau le propose et M. Yanick Beaudoin le seconde.
- Proposition pour pré-autoriser les dépenses de moins de 200\$ pour éviter les délais d'attente de remboursement. Résolution à faire par la suite pour avaliser la dépense. (Un chèque = une résolution)
- Remboursements :
Mme Marie-Claude Rousseau (27.90\$) pour le Kiosque du conseil de quartier au marché des Frimousses le 6 septembre 2025 : proposé par M. Alain Beaudoin et secondé par M. Yanick Beaudoin
Mme Elisa Verreault (40\$) pour mise à jour annuelle au Registraire des entreprises. Proposé par M. Alain Beaudoin et secondé par Mme Alla Mitiashkina.
M. Claude Prémont (200\$) pour services de rédaction des procès-verbaux : proposé par M. Félix Côté et secondé par M. Alain Beaudoin.

7. Période de questions et commentaires du public

Mme Amélie Carignan de la table développement local de Beauport ajoute un complément d'information à la carte interactive. Elle offre la possibilité de travailler ensemble afin d'aider les citoyens.

8. Correspondance

M. Alain Beaudoin dit qu'il n'y a rien à signaler.

9. Divers

- La nouvelle image de marque pour les conseils de quartiers sera présentée officiellement le 4 décembre 2025 : a été faite pour re-vamper l'image des conseils de quartier. Les administrateurs doivent s'inscrire pour participer à la présentation.
- Visite en décembre 2025 du groupe G3E.
- Programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier | Initiatives en faveur de la biodiversité : un exemple de projet est proposé par Mme Marie-Claude Rousseau pour aider les monarques en favorisant la plantation de l'asclépiade. On mentionne que le projet pourrait être élargi à l'ensemble des polliniseurs. Sera discuté à la prochaine réunion du conseil de quartier.

10. Levée de l'assemblée

- La séance est levée à 21h10 sur proposition de M. Alexandre Leroux et secondée par M Alain Beaudoin. La prochaine séance se tiendra lundi, le 15 décembre 2025 à 19h00, au Centre des loisirs La Sablière, 56 rue Bertrand, Québec, Québec, G1B 1H7.

RÉSOLUTION EN FAVEUR DU RENFORCEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

CONSIDÉRANT QUE :

- Le faible taux de participation aux activités des conseils de quartier reflète un sentiment d'impuissance et un désengagement citoyen, ce qui appelle à une revalorisation de leur rôle comme espaces de co-construction démocratique (INM, 2017, p. 6-7) ¹
- Le manque de ressources humaines et financières, conjugué à une charge administrative importante et un engagement à temps partiel limite la capacité des conseils de quartier à remplir entièrement leur mission, ce qui contraste avec les soutiens accordés dans d'autres villes (Toronto, Paris, Bologne);
- Le rôle des conseils de quartier est trop souvent restreint à un avis consultatif en urbanisme, alors qu'ils devraient être en mesure de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets touchant plusieurs dimensions de la vie de quartier (mobilité, culture, environnement, loisirs, etc.);
- Les délais de réponse de l'administration municipale compromettent la réactivité et la portée des initiatives citoyennes, affectant la confiance envers les instances participatives locales;
- L'expertise citoyenne, bien que présente, demeure marginalisée dans les prises de décisions municipales, malgré les recommandations récurrentes d'intégrer les citoyens en amont des projets (INM, 2017, p. 13);
- Les transitions sociale et écologique exigent des mécanismes participatifs renouvelés, inclusifs et décentralisés, capables de soutenir l'adaptation, la résilience et la cohésion communautaire;
- Des exemples internationaux (Montréal, Bologne, Barcelone, Naples) démontrent que des structures locales dotées de ressources, d'autonomie et d'outils de participation hybrides (présentiels et numériques) favorisent la gouvernance collaborative et l'adhésion citoyenne aux projets locaux;
- Le financement actuellement accordé aux conseils de quartier à Québec (0,025 % du budget municipal) est largement inférieur à celui observé à Montréal (0,5 % du budget) et Paris (5 % du budget), nuisant à leur impact potentiel ;

¹ Voir le diagnostic réalisé par l'Institut du Nouveau Monde (INM) dans la Ville de Québec en 2017.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE :

1. La Ville de Québec organise des États généraux sur les conseils de quartier, rassemblant les parties prenantes concernées, dans le but de redéfinir leur rôle, leur gouvernance et leur financement, à la lumière des constats posés dans le diagnostic de l'INM (2017) et des meilleures pratiques observées au Québec, au Canada et à l'international ;
2. La Ville de Québec attribue aux conseils de quartier un pouvoir d'initiative, accompagné d'un financement représentant au minimum 1 % du budget municipal, afin de leur permettre de proposer et réaliser des projets structurants adaptés aux besoins des citoyens de leur quartier (mobilité, culture, environnement, loisirs, etc.);
3. La Ville de Québec bonifie le soutien administratif aux conseils de quartier en leur offrant des services partagés de secrétariat (rédaction des comptes rendus, rapports) et de comptabilité (production des états financiers), et en désignant un·e agent·e municipal·e de liaison pour les accompagner dans leur fonctionnement quotidien et dans la réalisation de leurs initiatives et en adoptant une procédure de voie rapide dans l'administration de la ville afin qu'elle réponde rapidement aux initiatives et suggestions des conseils de quartier.